

MAIRIE
de
BRINON SUR SAULDRE

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 5 JUIN 2026

LISTE DE DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES

Conformément à la réforme de la publicité des actes des collectivités territoriales applicable à compter du 1^{er} juillet 2022, le compte-rendu est supprimé pour laisser place à un document similaire : la liste des délibérations examinées.

Le Vendredi 5 Juin 2026, à 18h30, le conseil municipal, sur convocation adressée par Patrick MIGAYRON, Maire, le 29 Mai 2026, conformément aux articles L.2121-10 et L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni dans la salle du conseil municipal de la Mairie.

Monsieur Patrick MIGAYRON, Maire, ouvre la séance.

Présents :

Mesdames et Messieurs Patrick MIGAYRON, « Maire », Denise SOULAT et Catherine HUPPE « adjoints », Michèle ROBERT, Philippe JOSSET, Martine DERRIER, Jean-Philippe COURCELLE, Valérie GODRON, Séverine DUCLOUX, Marie PETIT, Mickaël MOUSSY et Mickaël LOUREIRO « Conseillers municipaux ».

Absents excusés : Monsieur Jean-Noël DESRUES qui donne pouvoir à Madame Catherine HUPPE, Monsieur Michel MATÉOS qui donne pouvoir à Monsieur Jean-Philippe COURCELLE et Monsieur Guillaume CHEVALIER qui donne pouvoir à Madame Marie PETIT.

Début de la séance : 18h30

Secrétaire de séance : Monsieur Philippe JOSSET.

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 24 Avril 2026 :

Le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 24 Avril 2026 a été approuvé à l'unanimité.

Compte-rendu des décisions prises par le Maire en vertu de ses délégations :

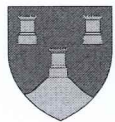
Le Conseil municipal a décidé de prendre acte de la communication des décisions prises par le Maire par délégation du Conseil municipal.

↪ **Décision : Adopté à l'unanimité des votants**

Les points portés à l'ordre du jour ont donné lieu à la délibération suivante :

N°2026-0074	ADMINISTRATION GÉNÉRALE – Election des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs
--------------------	---

Rapporteur : Monsieur Patrick MIGAYRON, Maire.



MAIRIE
de
BRINON SUR SAULDRE

ELECTION DES DÉLÉGUÉS

Les candidatures sont les suivantes :

- Madame Catherine HUPPE
- Monsieur Patrick MIGAYRON
- Monsieur Jean-Noël DESRUES

Résultats du premier tour de scrutin à l'élection des délégués :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants (enveloppes déposées)	15
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L66 du code électoral)	0
Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral)	0
Nombre de suffrages exprimés (b-c-d)	15
Majorité absolue	8

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus et, à égalité de suffrages, de l'âge des candidats ¹)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS en chiffres et en toutes lettres	
HUPPE Catherine	15	Quinze
MIGAYRON Patrick	15	Quinze
DESRUES Jean-Noël	15	Quinze

Proclamation de l'élection des délégués

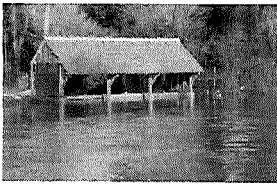
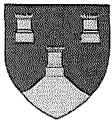
Ont été proclamés délégués :

- Madame Catherine HUPPE
- Monsieur Patrick MIGAYRON
- Monsieur Jean-Noël DESRUES

ÉLECTIONS DES SUPPLÉANTS

Les candidatures sont les suivantes :

¹ En cas d'égalité des suffrages, les candidats sont classés du plus âgé au plus jeune (art. L. 288 du code électoral).



MAIRIE
de
BRINON SUR SAULDRE

- Madame Denise SOULAT
- Madame Martine DERRIER
- Madame Marie PETIT

Résultats du premier tour de scrutin à l'élection des suppléants

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	0
Nombre de votants (enveloppes déposées)	15
Nombres de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral)	0
Nombre de suffrages blancs (art. L.65 du code électoral)	0
Nombre de suffrages exprimés (b-c-d)	15
Majorité absolue	8

INDIQUER LES NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre décroissant des suffrages obtenus et, à égalité de suffrages, de l'âge des candidats ²)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	en chiffres et en toutes lettres	
SOULAT Denise	15	Quinze
DERRIER Martine	15	Quinze
PETIT Marie	15	Quinze

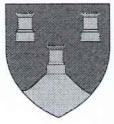
Proclamation de l'élection des suppléants

Ont été proclamés délégués suppléants :

- Madame Denise SOULAT
- Madame Martine DERRIER
- Madame Marie PETIT

Le procès-verbal de l'élection est affiché en mairie le 5 juin 2026 à la suite des résultats.

² En cas d'égalité des suffrages, les candidats sont classés du plus âgé au plus jeune (art. L. 288 du code électoral).



MAIRIE
de
BRINON SUR SAULDRE

N°2026-0075	RESSOURCES HUMAINES – Recrutement d’agents contractuels sur des emplois non permanents pour faire face à des besoins liés à une accroissement saisonnier d’activités
--------------------	---

Rapporteur : Monsieur Patrick MIGAYRON, Maire.

Le conseil municipal a décidé :

➤ D’autoriser Monsieur le Maire à créer deux postes nécessaires à l’accroissement saisonnier pour le service animation :

↳ Accueil de loisirs sans hébergement / Filière animation :

✓ Vacances d’été du 6 juillet au 2 Août 2026

– Nombre de poste : 2

– Grade : Adjoint d’animation – Forfait journalier - base 3^{ème} échelon – échelle C1 - IB 370- IM 368 valeur au 01/01/2024.

– Temps de travail : 35 heures.

➤ De dire que les crédits correspondants sont inscrits au budget 2026 ;

➤ De dire que le tableau des effectifs de la Commune sera modifié ;

➤ D’autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires se rapportant à cette affaire.

↳ **Décision : Adopté à l’unanimité des votants.**

↳ **POUR : 15**

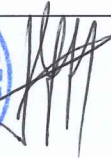

Le procès-verbal sera consultable en mairie et sur le site internet de la Commune après son approbation lors du prochain conseil municipal.

L’ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 20h00.

Date d’affichage en mairie : 8 Juin 2026.

Date de mise à en ligne sur le site internet : 8 Juin 2026.

Toutes les délibérations et pièces annexes sont consultables en mairie, sur le panneau d’affichage, aux horaires d’ouvertures du public.

	Signatures
Président de la séance : M. Patrick MIGAYRON	 
Secrétaire de la Séance : M. Philippe JOSSET	